

Zone d'Activité de Cagnan c'est parti

Les travaux vont bon train pour faire sortir de terre ce projet



Zone d'Activité de Cagnan c'est parti

Qui passe devant la zone d'activité économique de Cagnan à Marciac, peut voir s'activer des engins de terrassement qui, jour à après jour, façonnent le terrain vierge en un lieu structuré prêt à accueillir un nouveau bâtiment !

En 2017, la CCBVG fait un nouveau pas dans ce sens : elle projette la construction d'un bâtiment consacré à l'entreprise sur le terrain intercommunal de la ZAE Cagnan.

Aujourd'hui, ce projet devient réalité avec les premiers coups de pelle.

Sur plus de 7 700 m² de terrain, le nouveau bâtiment de près de 1 600 m², dans sa première tranche, pourra accueillir des activités agro-alimentaires dans deux ateliers adaptés et tertiaires, avec une partie de bureaux. Jean-Louis Guilhaumon, nouveau Président de la CCBVG, précise : « Aujourd'hui, nous avons déjà un utilisateur potentiel intéressé par ce site.

Cette entreprise, déjà installée à Marciac, cherche à développer son activité et a des besoins logistiques auxquels l'immobilier d'entreprises intercommunal peut répondre. » Et de rajouter, « Ce bâtiment, même utilisé par un tiers, restera propriété de la CCBVG. Il est pensé pour devenir un outil incontournable du développement économique de notre territoire.



En investissant 950 000 € ht pour sa construction, l'intercommunalité affirme son rôle moteur dans le domaine économique.» Bien sûr, il ne faut pas oublier les aides financières d'un montant total de 701 350 € de l'Etat et de la Région pour soutenir l'effort de la Communauté de communes.

Au final, cet immobilier d'entreprises est l'une des traductions fortes de la volonté de la CCBVG d'oeuvrer en faveur du développement de notre territoire. « Connue et reconnue pour ses attraits dans le domaine de la culture, du tourisme et de l'agriculture, la Communauté de communes Bastides et Vallons du Gers doit désormais s'ouvrir au monde économique et devenir terre d'accueil pour les investisseurs et créateurs d'activité ». C'est le défi des six prochaines années...